

2016-2017

Rentrée  
des collèges  
en Sarthe



**Sarthe**  
Le Département



   [www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)

# DOSSIER DE PRESSE



Vibraye, mardi 30 août 2016

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental et de **Régis Vallienne**, président de la Commission Réussite éducative et Citoyenneté

## La rentrée 2016 des collégiens en Sarthe

### DES CHIFFRES

**29 390 collégiens** (rentrée scolaire 2015/2016)

Dont 22 768 en public et 6 622 en privé

**58 collèges publics / 300 000 m<sup>2</sup>**

**19 collèges privés**

**100% des collèges bénéficieront de travaux** cette année (plus ou moins importants)

**100% des collèges** reliés au Très Haut Débit

**100 %** des collèges reliés à e-lyco

**580 circuits spéciaux scolaires**

**27 000** élèves transportés

dont **13 000 collégiens**

**340 autocars**

**35 000 km** chaque jour

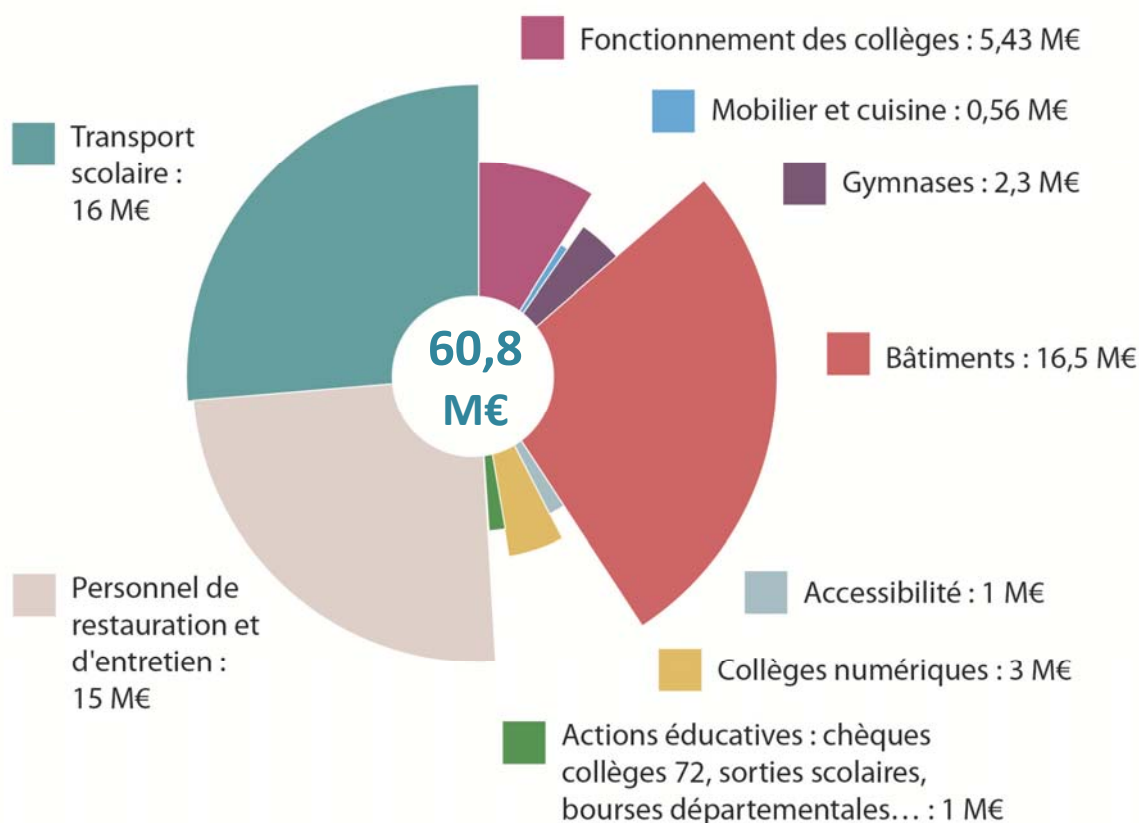
**2 300 000** repas servis dans les collèges

**470 agents techniques des établissements d'enseignement**

**6 700** « Chèques collèges 72 » pour le 3<sup>ème</sup>

**7 550** dictionnaires pour les 6<sup>ème</sup>

### QUE FAIT LE DÉPARTEMENT DANS LES COLLÈGES PUBLICS ?



## LES GRANDS DOSSIERS DE LA RENTREE



### Plan collège : 5 grosses restructurations en cours

A la rentrée 2016, les collèges Paul Chevalier au **Grand Lucé**, Anjou à **Sablé-sur-Sarthe**, Gabriel Goussault à **Vibraye**, Bercé à **Château-du-Loir** et Alexandre Mauboussin à **Mamers** sont les 5 établissements qui bénéficieront de lourdes restructurations allant parfois jusqu'à la démolition complète avant reconstruction à l'horizon 2020.

**55,7 M€** seront investis par le Département pour ces 5 collèges.

### Contrat de partenariat et diagnostic technique et sécurité

Quatre collèges dans le cadre d'un partenariat dont le contrat devrait être signé à la fin de l'année 2016.

Un **diagnostic technique** (structure, clos couvert, réseaux, installations techniques) et **de sécurisation** (clôture, portail, visiophonie et alarme « attentat » différenciée de l'alarme incendie et d'intercours) sera réalisé de septembre 2016 à juin 2017 sur les collèges publics qui ne sont pas concernés par des travaux récents ou programmés.

### 5 M€ dont 1 M€ pour l'accessibilité et 0,6 M€ pour la sécurisation

Dans l'entretien quotidien des collèges, 1 M€ vont être consacrés à la mise en accessibilité de 4 collèges notamment par l'installation d'ascenseurs et 0,6 M€ pour la mise en sécurité des établissements. Les autres dépenses concernent les urgences techniques, la rénovation des locaux pédagogiques et de restauration, câblage informatique...

### 14 nouveaux collèges numériques

Après les 5 collèges pilotes déployés l'année dernière, c'est au tour de **14 nouveaux collèges de bénéficier** cette année d'un équipement informatique généralisé et innovant, associé à une qualité de service de niveau professionnel (assistance et maintenance).

### 50 % d'approvisionnement local dans les assiettes : objectif 2018

Le Département s'engage pour la qualité nutritionnelle dans les assiettes des collégiens. **L'objectif est désormais que les repas soient composés de 50% de produits locaux à l'horizon 2018.**

### Dernière année de gestion du transport scolaire

2016-2017 est la dernière année scolaire pour laquelle le Département exerce sa mission de transport scolaire. A la rentrée 2017, c'est la région des Pays de la Loire qui assurera cette compétence.

## PLAN COLLÈGE

### 5 grosses restructurations en cours

COLLEGES	Nature des Opérations d'investissement	Montant prévisionnel	Etat d'avancement	Calendrier prévisionnel
VIBRAYE * Gabriel Goussault	Restructuration des locaux pédagogiques	4,8 M€	100 %	Livraison en cours
SABLE-SUR-SARTHE Anjou	Démolition/ reconstruction	14 M€	30 %	Travaux en cours, livraison prévue en 2018
GRAND-LUCE Paul Chevallier	Rénovation de la demi-pension et accessibilité	1,5 M€	20 %	Travaux en 2017
CHÂTEAU-DU-LOIR Bercé	Restructuration lourde et extension	14 M€	10 %	Début des travaux été 2016
MAMERS Alexandre Mauboussin	Construction collège et bâtiments mutualisés	21 M€	10 %	démolition du collège en 2016 actuel et démarrage construction en 2017

### Signature du contrat de partenariat pour 4 collèges en décembre 2016

Le Département a approuvé en juin 2015, le principe du recours au contrat de partenariat pour la reconstruction de 4 collèges : **Henri Lefeuve à Arnage**, **Jean Cocteau à Coulaines**, **Maroc-Huchepie au Mans** et **Marcel Pagnol à Noyen-sur-Sarthe**. Ce contrat de partenariat confiera à un opérateur une mission globale comprenant la conception, les travaux, la maintenance et une partie de l'exploitation et des services.

#### Calendrier :

Avis d'appel public à la concurrence : 3 juillet 2015

Date de réception des offres finales : 17 juin 2016

Choix du candidat pressenti : septembre 2016

**Signature du contrat : mi-décembre 2016**

Obtention des autorisations administratives : 1<sup>er</sup> & 2<sup>ème</sup> Trimestre 2017

**Période de travaux : 2<sup>ème</sup> trimestre 2017**

**Mise en services des équipements : janvier à septembre 2019**

Période d'exploitation : 2019 - 2039

### Les opérations entretien et réparations en 2016 / 2017

En plus des travaux de restructurations lourdes, un engagement de **5 M€** dont 3,4 M€ au titre des opérations de maintenance patrimoniale et 1 M € pour la mise en accessibilité des collèges pour les personnes handicapées et 0,6 M€ pour la sécurisation.





## Accessibilité des collèges pour les personnes handicapées 2016 - 2024

Le Département poursuit l'**Agenda d'Accessibilité Programmée** pour les collèges sur la base d'un diagnostic déjà réalisé pour la majorité des collèges. Il se traduit par la construction d'ascenseurs ou/et par des aménagements internes. Le coût prévisionnel de mise en accessibilité par le Département est estimé à ce jour à **9 M€** pour les collèges publics avec des coûts variables par site.

Collège	Identification des Travaux	Livraison	coût
<b>MULSANNE</b> Léon Bollée	création d'un ascenseur	Sept. 2016	400 000 €
<b>BEAUMONT-SUR-SARTHE</b> Le Joncheray	Construction d'un ascenseur + passerelle + rénovation infirmerie	Oct. 2016	390 000 €
<b>LE MANS</b> Jean de l'Epine	Locaux accessibilité classe Ulis	Rentrée 2016	169 000 €

## Mise en sécurisation des collèges

Une analyse sera conduite par les services du Département sur chaque Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) destiné à préparer la communauté éducative à réagir aux situations d'urgence et des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion et élaboré sous la responsabilité du principal du collège. Par ailleurs des travaux de sécurisation d'un montant de **630 000 €** sont conduits dans **9 collèges dont 4 manceaux**.

Collège	Identification des Travaux	Calendrier prévisionnel	Total
<b>ALLONNES</b> Le Marin	clôtures et portails	2017	50 000 €
<b>BONNÉTABLE</b> La Foresterie	clôtures et portails : création d'une entrée élève avec gâche électrique et visio	Fin 2016/début 2017	20 000 €
<b>CHAMPAGNÉ</b> Wilbur Wright	clôtures et portails	Fin 2016/début 2017	150 000 €
<b>CHANGÉ</b> Jacques Peletier	clôtures et portails : visiophonie (accueil/secrétariat), interphonie entrée principale + cuisine	2017	40 000 €
<b>LA FLÈCHE</b> Le Petit Versailles	clôtures et portails	2017	65 000 €
<b>LE MANS</b> Léon Tolstoï	clôtures et portails : sécurisation des accès (clôture mitoyenne collège/gymnase)	été 2016	30 000 €
<b>LE MANS</b> Vieux Colombier	clôtures et portails	été 2016	45 000 €
<b>LE MANS</b> Vauguyon	clôtures et portails et enrobés cour entrée élèves	2017	150 000 €
<b>LE MANS</b> Villaret	sécurisation de l'établissement mur + portail + portail automatisé entrée fournisseurs	4 <sup>ème</sup> trimestre 2016 2017	80 000 €

## Les plus importantes opérations en réalisation entre avril 2016 et avril 2017 (hors accessibilité et sécurisation)

Collège	Identification des Travaux	coût
<b>LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR</b> Pierre de Ronsard	rénovation de la demi-pension	440 000 €
<b>BESSÉ-SUR-BRAYE</b> Courtanvaux	câblage complet du collège	150 000 €
<b>CHAMPAGNE</b> Wilbur Wright	clôtures et portails	150 000 €
<b>LA FLÈCHE</b> Le Vieux Chêne	remplacement des chaudières + réseaux	150 000 €
<b>STE-JAMME-SUR-SARTHE</b> Jean Rostand	Suite menuiseries extérieures au rez-de-chaussée	110 000 €
<b>CÉRANS-FOULLETOURTE</b> Pierre Belon	Toiture des modules	100 000 €
<b>LE LUDE</b> - Les quatre vents	complément de câblage	100 000 €
<b>YVRÉ-L'ÉVÊQUE</b> - Pasteur	Projet de redistribution dans la cuisine	100 000 €

## TRAVAUX 2016/2017

### Travaux de restructuration du Collège Gabriel Goussault à Vibraye

A Vibraye, le Département a lancé de grands travaux de restructuration au collège Gabriel Goussault. Au programme : restructuration de la demi-pension et des espaces pédagogiques, modernisation des façades et des équipements techniques pour un total d'investissement de 4,8 M€ et une livraison pour cette rentrée. Il restera l'installation de l'ascenseur au mois de septembre.

#### Opérations d'investissement lourdes

L'opération de travaux a eu pour objet la restructuration de locaux pédagogiques, de la cuisine du restaurant scolaire, la modernisation des équipements techniques (façades, Menuiseries extérieures, Chauffage, Electricité) et l'amélioration de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

#### Les différents travaux

- 1/ **Isolation par l'extérieur sous bardage** et le remplacement des menuiseries, ainsi que la rénovation et l'isolation des terrasses
- 2/ **Circuit secondaire de chauffage** et remplacement des convecteurs, avec mise en place d'une Gestion Technique du Bâtiment (GTB).
- 3/ Mise en **accessibilité des cheminements extérieurs et des espaces intérieurs** pour les personnes handicapées, comprenant la mise en place **d'un ascenseur intérieur** et la modification des escaliers
- 4/ **Restructuration de locaux pédagogiques** et administratifs
- 5/ **Restructuration des anciens locaux sportifs** inutilisés
- 6/ **Redistribution des locaux administratifs** et de la vie scolaire.
- 7/ **Restructuration de la partie cuisine de la restauration scolaire.**
- 8/ **Construction d'un préau**
- 9/ **Construction d'un local entretien** et matériel en compensation de l'espace de stockage situé dans le bâtiment principal.

#### Des travaux en site occupé depuis avril 2015

Débutée en avril 2015, l'opération s'est déroulée en site occupé jusqu'à la rentrée 2016, avec des interventions lourdes de désamiantage et de démolition.

La livraison des salles d'arts plastiques et de musique, des locaux de la cuisine et de l'administration a eu lieu en janvier 2016. Le CDI a été livré aux vacances de printemps.

Les locaux TICE, pôle sciences et pôle des enseignants sont livrés pour la rentrée de septembre 2016.

Il reste quelques menuiseries à remplacer, ainsi que de nombreuses finitions, telles que la mise en service de l'ensemble des volets roulants.

L'ascenseur est installé et sera mis à disposition des utilisateurs dès que les gardes corps des escaliers seront mis en place (délai environ 3 semaines).

L'aménagement des espaces extérieurs est en cours d'achèvement.

Le préau est installé. Les enrobés de finitions seront mis en œuvre courant septembre.

Les travaux de réfection des terrasses, de bardage, d'électricité et de chauffage se poursuivent sur l'ensemble de l'établissement.

Le Collège est aujourd'hui raccordé au Très Haut Débit.

#### Financement

Le Département finance 100% des travaux du collège **soit 4,8M€**



Au titre de la rénovation énergétique, un financement européen FEDER a été demandé pour les collèges de G. Appolinaire de Bouloire, Reverdy à Sablé et G. Goussault de Vibraye.

## LE NUMERIQUE DANS LES COLLEGES

### 14 nouveaux collèges numériques

Après avoir relié les 58 collèges publics de Sarthe à la fibre optique, le volet numérique du Plan Collège Performant prévoit un équipement informatique généralisé et innovant dans chaque collège public associé à une qualité de service de niveau professionnel (assistance et maintenance).

Le plan global prévoit le déploiement de 8000 équipements sur l'ensemble des collèges publics 6700 postes fixes et 1300 tablettes.

#### 100 % des collèges reliés à la fibre optique

Tous les collèges publics sarthois sont désormais reliés au Très Haut Débit. Cette opération a été cofinancée par l'Union Européenne au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et par la Région.



#### 14 nouveaux collèges déployés

Après l'expérience et les retours des 5 collèges pilotes, 14 nouveaux collèges bénéficieront du déploiement des équipements et de la maintenance dans l'année scolaire qui vient.

- Yvré-l'Évêque - Pasteur (été 2016),
- Le Grand-Lucé - Paul Chevallier (été 2016),
- Le Mans – Roger Vercelet (été 2016),
- Le Mans Costa-Gavras/Anne-Frank (été 2016),
- Bouloire - G. Appolinaire (été 2016),
- Le Mans - Ambroise Paré (sept-oct 2016),
- Loué - Bellevue (sept-oct 2016),
- Allonnes - Le Marin (fin 2016),
- Ste-Jamme-Sur-Sarthe-Jean Rostand (fin 2016),
- Mayet, Suzanne Bouteloup (fin 2016),
- Allonnes - JF Kennedy (fin 2016),
- Écommoy - Alfred de Musset (fin 2016),
- Sablé-sur-Sarthe – Reverdy (fin 2016)

#### Des équipements innovants et interactifs pour l'enseignement

Le plan numérique prévoit l'infogérance globale du dispositif, incluant l'assistance technique et le maintien en conditions opérationnelles des matériels mis à disposition.

Le volet numérique prévoit par établissement :



- des ordinateurs « PC » pour les postes d'enseignants dans chaque classe permettant la vidéo-projection, l'équipement des salles TICE et des salles de technologie ainsi que l'ensemble des postes administratifs
- 4 à 5 mallettes de 8 tablettes pour favoriser un enseignement plus interactif et riche dans différentes disciplines, 1 mallette de balado-diffusion (baladeur mpeg4) pour la pratique des langues, des vidéoprojecteurs interactifs.

#### Un engagement financier sans précédent du Département

L'engagement financier du département sur le numérique est sans précédent : 13 M€ représentant un effort moyen annuel par élève de 119 €.





## LE FONCTIONNEMENT

### 11, 6 M€ pour le fonctionnement des collèges privés et publics

Le Conseil départemental attribue chaque année près de **11,6 M€** aux collèges publics (8 M€) et privés (3,6M€) leur permettant d'assurer leurs dépenses de fonctionnement (viabilisation et entretien courant).

---

## RESTAURATION SCOLAIRE

### Circuits courts et sécurité alimentaire

Pour mener à bien sa responsabilité en matière de restauration scolaire, le Département poursuit ses efforts pour offrir aux collégiens une qualité de service (amélioration des restaurants scolaires, qualité nutritionnelle des repas, qualité des approvisionnements).



#### En chiffres

**2 300 000** repas servis dans les collèges

**45 restaurants scolaires** sur 58 collèges publics

**45 chefs cuisinier**

**16 seconds** de cuisine

**3 cuisines neuves** à Vibraye, Moulins-le-Carbonnel et Bouloire

#### 50 % de circuits courts

Pour 2018, le Département de la Sarthe s'est fixé comme objectif : **50% de produits locaux dans la**

**composition des repas fabriqués par les restaurants scolaires.** Un objectif qui permet à la fois de garantir la qualité nutritionnelle dans les assiettes des collégiens mais aussi qui est un soutien fort à l'agriculture locale.

Aujourd'hui, dans les collèges, un suivi est mis en place sur les 45 collèges concernés pour connaître l'évolution des consommations.

#### La sécurité alimentaire

Depuis 2007, la sécurité alimentaire est placée au centre des missions des équipes de restauration afin de garantir l'innocuité sanitaire des préparations culinaires.

**Un nouveau plan de qualité** sera présenté aux collèges à l'automne 2016.

#### Lutter contre le gaspillage alimentaire

Depuis 2013, une formation assurée auprès des chefs et seconds de cuisine des collèges publics est proposée aux établissements volontaires afin de réduire sensiblement les déchets de restauration.

Des opérations de sensibilisation auprès des demi-pensionnaires ont régulièrement lieu dans les salles de restaurants : pesage et affichage du poids des déchets.

L'introduction de buffets de type « salad'bar » dans une vingtaine de collèges contribue également à diminuer les quantités de nourriture gaspillées.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

### Dernier voyage pour le Département



C'est la dernière année scolaire pour laquelle le Département assume le transport scolaire en Sarthe.

Conformément à la loi NOTRe, la compétence « transport » est transférée à la Région au 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour les transports scolaires (au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les transports interurbains).

Le Conseil départemental prend en charge les transports scolaires de **27 000 élèves** de la maternelle à la terminale soit 13 000 collégiens, 9700 lycéens et 3800 primaires ainsi que 500 élèves en situation de handicap.

**17000 élèves utilisent les transports quotidiens scolaires** (cars jaunes) représentant 580 circuits, 4000 arrêts.

**4500 élèves utilisent les TIS**

**3000 élèves** de primaires et maternelles (**SIVOS**) utilisent des lignes de cars spécifiques

**2000 élèves** utilisent les lignes **TER (SNCF ou routière)**

**500 élèves** sont transportés dans le cadre de **transport adapté** (ulis écoles et ulis collèges) : 230 circuits spécifiques sont mis en œuvre quotidiennement vers 84 établissements scolaires.

#### Des ceintures dans tous les cars scolaires

**100% des cars scolaires sont désormais équipés de ceintures de sécurité.**

**3500 gilets fluo ou des brassards** seront distribués aux sixièmes au cours des journées « sécurité ».

#### Les familles ne payent que 12% du coût du transport

La participation au transport scolaire demandée aux familles pour la rentrée scolaire 2016-2017 est portée à 120 € soit 12 € par mois scolarisé. À partir du 3<sup>ème</sup> enfant, c'est gratuit.

Le coût réel du transport financé par le Département est d'environ 950 € par élève, soit 88%.

Cette contribution reste inférieure à celui du coût de l'abonnement en agglomération (198 €) ou à d'autres Départements des Pays de la Loire. Des facilités de paiement sont par ailleurs proposées aux familles (paiement en 3 fois).

#### Budget du transport scolaire : 22,9 M€

**17,6 M€ pour les circuits scolaires**

**2,4 M€ pour les abonnements TIS, SNCF et SETRAM**

**2,4 M€ pour les transports des élèves handicapés**

**0,5 M€ pour le transport des élèves internes et des primaires vers les piscines**

## REUSSITE SCOLAIRE

### 6<sup>ème</sup> année des chèques collèges 72 pour les élèves de 3<sup>ème</sup> de la Sarthe



Dans sa volonté de soutien du pouvoir d'achat des familles, le Conseil départemental de la Sarthe remettra pour la sixième fois les Chèques Collèges 72 à tous les élèves de 3<sup>ème</sup> du département. Cette année, le montant des chéquiers est de 50 €.

Gratuits, ces chéquiers visent à favoriser l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs.

**C'est quoi ?** Un chéquier de réductions d'une valeur de **50 € réparti en 7 chèques de 6 € et 2 chèques de 4 €.**

**Pour qui ?** Les **6700 élèves de 3<sup>ème</sup>** du département (collèges publics et privés)

#### Le principe ?

Gratuit pour le collégien, ce chéquier lui offre des réductions dans le domaine culturel (billet de spectacle, entrée de musée, achat de livres, etc.), sportif (adhésion à un club, entrée pour un match), ou de loisirs (parc d'attractions, zoo, etc.).

#### Près de 700 partenaires

Les collégiens n'ont que l'embarras du choix puisque le réseau compte à ce jour plus de 700 partenaires dans le département (liste disponibles sur [www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)).

#### Cumulables pour une inscription sportive

Valable une année scolaire, les chèques ne sont pas cumulables, sauf dans le cas d'inscription annuelle à une activité sportive ou culturelle. Le collégien peut dans ce cas cumuler jusqu'à 36 € de chèques.

Pour le moment le taux d'utilisation de l'année est de 54.51 % d'utilisation.

**Le bilan des 5 premières années** est très positif avec un taux moyen d'utilisation qui atteint **les 60 %**. Pour **l'année 2014-2015, 67 % des chéquiers ont été utilisés**. Pour rappel, la première année, le taux d'utilisation global était de 53.3 %, puis 59 % pour la deuxième année et 60% pour la 3<sup>ème</sup> année.

L'utilisation des chèques répond à l'objectif de faciliter l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs puisqu'ils sont utilisés à **83,3% en culture, 10,4 % en sport et 6,3 % en loisirs (année 2015-2016)**. Dans le détail, on voit une forte représentation de l'utilisation en cinéma (45,7%) et librairie (36%), puis en inscription à des activités culturelles et sportives.

Pour les activités culturelles et sportives, les chèques sont utilisés auprès d'une **multitude de clubs et associations**, ce qui confirme la bonne couverture géographique du dispositif.

**Coût pour la collectivité : 300 000 €** sont inscrits au budget pour la poursuite de l'opération.

### 7550 dictionnaires pour tous les 6<sup>ème</sup> sarthois

C'est la neuvième rentrée des dictionnaires distribués aux 6<sup>ème</sup> de la Sarthe par le Département. Chaque élève entrant au collège en 6<sup>ème</sup> reçoit donc un dictionnaire « Le Robert de poche » personnalisé aux couleurs du département.

**7550 dictionnaires** vont être distribués (collèges publics et privés).

40 000 noms communs et 9 000 noms propres.

Un livret spécifique de 12 pages sur le Conseil départemental de la Sarthe.

**Coût : 33 000 €**



Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - [lucie.desnos@sarthe.fr](mailto:lucie.desnos@sarthe.fr)

Département de la Sarthe

Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9



   [www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)